

COMPTE RENDU DE SEANCE COMITE SYNDICAL DU 14 FEVRIER 2012

Délégués	66	En exercice	66	
Présents	8	Pouvoir	1	Suffrages exprimés 9

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 08 février 2012, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Secteur Eyrieux Doux s'est réuni le 14 février 2012 à la suite de la convocation adressée le 09 février 2012.

PRESENTS

ARNAUD Emile - CROS Pierre - DORNE Thierry - FOUREZON André - JOUVE André - MAÇON Robert - MARTIN Claude - NEBOIT Edouard -

ABSENT REPRESENTE

Claude FERRIER représenté par Claude MARTIN

ABSENTS non REPRESENTES

AUFFEUVRE Eric - BACQUELOT Anne-Laure - BARRES Gilles - BLANCHIN André - BOURDELY Robert - BROSSE Karine - CARVALHO Avelino - CASTERMANT Tony - CHAMBLARD Chantal - CHANAL Emile - CHAPUS Paulette - CHAREYRON Karine - CHARRE Didier - CHAUSSINAND Didier - CHAUVY Alain - COULOMB Michel - D'ANNUNZIO Marie-Thérèse - DEBARD Marie-Rose - ETTWILLER Catherine - FAURE Catherine - FAYARD Daniel - FISCHER Sabine - FLUCHAIRE Alain - HELMSTETTER Ernest - HERRERO Jean - IMBERT Sandrine - JACQUOT Jacqueline - JOUANARD Sébastien - JULIEN René - LAUTROU Lucile - LEGROUX Catherine - LOUIS Marie-Thérèse - MARIJON Gérard - MARION Bruno - MICHELAS Jean - MOISSON Bernard - MOULIN Michel - PEYRET Joël - PLANTIER Jean-Luc - PRAMAYON Jean-Pascal - QUINCY Franck - REYNE Jacky - ROCHETTE Bernard - ROSTAIND Françoise - SABY Christophe - SANIEL Gérard - SOULAGEON Pierrette - TACONNET Robert - TALLARON René - TERRAS Marie-Noëlle - TERRAS Véronique - VIALLE Lucien - VIRUEGA Cécile - VIGNAL Jérôme - VOLLE Marcel - VOLLE Myriam - WOJCIESZKO Raymonde

PRESENTS ES-QUALITE

Nicolas DESMARIES - Séverine CHABAL

SECRETAIRE DE SEANCE

M. FOUREZON André, assisté de Mlle Séverine CHABAL

Pierre CROS, Président, ouvre la séance à 14h40.

Il demande à Mademoiselle CHABAL de procéder à l'appel des délégués.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – BUDGET GENERAL

Délibération N°01/2012

Monsieur le Président laisse la présidence à Monsieur André FOUREZON qui présente le Compte Administratif 2011 (voir les annexes 1 et 2).

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		213 772.31 €		100 036.76 €
Opération de l'exercice	1 968 302.53 €	1 964 411.08 €	263 320.80 €	292 805.50 €
Totaux	1 968 302.53 €	2 178 183.39 €	263 320.80 €	392 842.26 €
Résultats		209 880.86 €		129 521.46 €

Besoin de financement	0.00 €	
Excédent de financement		129 521.46 €
Reste à réaliser	94 315.00 €	
Excédent total de financement		35 206.46 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

0.00 €	Au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé
129 521.46 €	Au cpte 001 – Excédent d'investissement reporté
209 880.86 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement

Monsieur le Vice-Président propose d'affecter :

- ❖ 209 880.86 € en fonctionnement au compte 002 – Excédent de fonctionnement

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le Compte Administratif 2011 comme défini ci-dessus,**
- **D'approuver l'affectation des résultats de la façon suivante :**
 - **excédent de fonctionnement reporté de 209 880.86 € au compte 002**
 - **solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 129 521.46 € au compte 001**

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2011 – BUDGET ANNEXE

Délibération N°02/2012

Monsieur le Président laisse la présidence à Monsieur André FOUREZON qui présente le Compte Administratif 2011 (voir les annexes 3 et 4).

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		12 489.30 €	6 557.71 €	
Opération de l'exercice	306 364.78 €	309 845.75 €	56 403.66 €	63 286.55 €
Totaux	306 364.78 €	322 335.05 €	62 961.37 €	63 286.55 €
Résultats		15 970 .27 €		325.18 €

Besoin de financement		
Excédent de financement		325.18 €

Reste à réaliser	5 955.00 €	
------------------	------------	--

Besoin de financement	5 629.82 €	
-----------------------	------------	--

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

5 629.82 €	Au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé
10 340.45 €	Au cpte 002 – Excédent de fonctionnement
325.18 €	Au cpte 001 – Excédent d'investissement reporté

Monsieur le Vice-Président propose d'affecter :

- ❖ 5 629.82 € en investissement au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le Compte Administratif 2011 comme défini ci-dessus,**
- **D'approuver l'affectation des résultats de la façon suivante :**
 - **excédent de fonctionnement capitalisé de 5 629.82 € au compte 1068**
 - **excédent de fonctionnement reporté de 10 340.45 € au compte 002**
 - **solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 325.18 € au compte 001**

3. COMPTE DE GESTION 2011 – BUDGET GENERAL

Délibération N°03/2012

Monsieur le Président explique que le compte de gestion est identique au compte administratif.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le compte de gestion 2011.**

4. COMPTE DE GESTION 2011 – BUDGET ANNEXE

Délibération N°04/2012

Monsieur le Président explique que le compte de gestion est identique au compte administratif.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le compte de gestion 2011.**

5. BUDGET PRIMITIF 2012 – BUDGET GENERAL

Délibération N°05/2012

Monsieur le Président rappelle les points importants pour le budget 2012 :

Fonctionnement Dépenses :

- Evolution des charges à caractère général : hausse du carburant (+11.45% en 2010, + 20.66% en 2011, + 8.01% prévu pour 2012), hausse de la Taxe Générale des Activités Polluantes + 4.00 €/Tonne (pour les encombrants)
- Passage de la TVA 5.5% à 7% pour le traitement des encombrants, déchets verts, encombrants, Déchets Ménagers Spéciaux, SYTRAD
- Dépenses imprévues : compte tenu de l'absence de visibilité de la part des industriels et du SYTRAD, il est proposé de mettre les dépenses imprévues à 109 000.00 €. Lors du BP 2011, nous avons décidé de baisser ces dépenses de 30 000.00 € pour lisser la charge afférente au départ en retraite de François PONCE.
- Pour financer les investissements, il est proposé un virement à la section d'investissement de 84 000.00 €.